

MAIRIE DE LOUHOSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-0028

HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 27 avril 2026

Date convocation : 16 avril 2026

Date d'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme IRIART BONNECAZE-DEBAT Carole, Maire.

2026eko apirilaren 27an, Luhusoko Kontseilua bildu da IRIART BONNECAZE-DEBAT Carole auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (13) : BIREMONT Alain, GIRARD Cathy, GUERIN Alice, GUINÉ Romain, HARISTOY Alice, HARRIET Bixente, IBARBOURE Michel, IPUTCHA Emmanuel, IRIART BONNECAZE Carole, SAINT ESTEBEN Marie, TEILLERIE DUPUY Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (2) : BOURDILLAT Laurent, GODIN Bénédicte,

Procurations (2) : BOURDILLAT Laurent à VALLET Christophe, GODIN Bénédicte à GIRARD Cathy

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : SAINT ESTEBEN Marie

OBJET : Tarifs de location de la salle d'activités d'AMALURRA

La maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs appliqués lors de l'occupation de la salle d'activités d'AMALURRA.

La Maire propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Ecole de Louhossoa : gratuit
- Associations de Louhossoa / Luhustar :
 - o ½ journée : 20€ HT (soit 24€ TTC)
 - o 1 journée : 40€ HT (soit 48€ TTC)
 - o 3 demies journées/an gratuites aux associations de Louhossoa
- Associations extérieures et personnes extérieures :
 - o ½ journée : 60€ HT (soit 72€ TTC)
 - o 1 journée : 108€ HT (soit 129,60€ TTC)

Ce prix inclut la fourniture des granulés pour le poêle à bois.

- Cauton : 75€
- Forfait ménage : 60€

Un point sera fait par la commission AMALURRA pour l'adaptation de ces tarifs à l'usage de la salle.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 13

Nombre de procurations : 2

Nombre de suffrage exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 28 avril 2026,

La Maire,

Mme IRIART BONNECAZE-DEBAT

Carole

